



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

Date de convocation

7 décembre 2023

**Développement Economique
– Salon des métiers et de
l'artisanat à Tournon-sur-
Rhône – Subvention à la
Chambre des Métiers de
l'Ardèche**

**N° de la délibération
2023-762**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Le Salon des Métiers de l'Artisanat est un évènement phare de l'Artisanat en Ardèche qui permet de représenter l'ensemble des secteurs d'activités : bâtiment, services, alimentation, fabrication, métiers d'Art...

Développé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ardèche et organisé depuis 2017 en itinérance sur le territoire ardéchois, c'est un projet partenarial qui s'ancre dans la stratégie des territoires hôtes.

Pour la 6^{ème} édition du salon, la commune de Tournon-sur-Rhône a été identifiée pour accueillir l'évènement. Cette nouvelle édition se déroulera Jeudi 16 mai 2024 de 8h30 à 17h30 au gymnase municipal Jeannie Longo à Tournon-sur-Rhône.

La CMA Ardèche sollicite ARCHE Agglo à hauteur de 5 000 € pour l'organisation de l'évènement à Tournon.

Le Salon des Métiers et de l'Artisanat vient compléter l'offre d'actions découverte des entreprises, des métiers et des formations en local : Forum des Métiers et des Formations, visites d'entreprises, etc. C'est un évènement qui apporte une valeur ajoutée sur le territoire dans le cadre de la politique Orientation/Emploi.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant les objectifs et les modalités d'organisation du salon ;

Considérant le coût prévisionnel du salon :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant €	RECETTES PREVISIONNELLES	Montant €
Dépenses externes	5 000 €	Région AURA	4 000 €
Dépenses internes dont valorisation temps agent du territoire hôte	29 000 €	Ville Tournon (<i>Valorisation</i>)	5 000 €
		EPCI Arche Agglo	5 000 €
		Partenaires privés	4 000 €
		CMA	16 000 €
Total	34 000 €	Total	34 000 €

Considérant l'avis favorable de la Commission Economie du 28 novembre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche pour l'organisation du Salon de l'habitat ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 13 décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 007-200073096-20231213-DELIB_2023_762-DE

